

## Communiqué de presse

Saint-Maurice, le 17 juin 2011

# L'ADAMANT prochainement inauguré

***Le Centre de jour L'Adamant s'est installé dans un lieu pour le moins insolite : un bâtiment flottant amarré sur la rive droite de la Seine, port de la Rapée, dans le 12<sup>e</sup> arrondissement. Ouvert aux patients il y a un an, il sera inauguré le 24 juin prochain.***

### **Le contexte**

Le Centre de jour est une unité du Pôle Paris Centre des Hôpitaux de Saint-Maurice. Ce pôle répond aux besoins de prise en charge des troubles de la santé mentale des populations de plus de 16 ans vivant dans les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements de Paris.

Le centre de jour comprend un hôpital de jour et un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP). Il reçoit des patients adultes adressés sur indication médicale et selon un projet individualisé.

Il accueille ainsi quotidiennement 50 patients et accompagne en moyenne 120 personnes par an.

Ces personnes souffrent de troubles très variés et peuvent être atteintes de pathologies psychotiques socialement très handicapantes qui leur ont fait perdre leurs points de repère et leur aptitude à la vie en société. Ces patients sont accueillis au Centre de jour hors période de phase aigüe.

### **Le choix de l'eau**

Lorsqu'en 2001, la nécessité de bénéficier d'un hôpital de jour et d'un CATTP pour la population du centre de Paris se fait sentir, le marché immobilier de la Capitale est tendu et peu de biens sont disponibles. Or le projet nécessiterait une superficie d'environ 650 m<sup>2</sup>. C'est alors qu'émerge l'idée d'un bâtiment flottant sur la Seine, le médecin chef de service d'alors étant lui-même adepte de la navigation fluviale.

Ce projet innovant emporte l'adhésion de la Direction de l'Hôpital Esquirol (nouvellement Hôpitaux de Saint-Maurice depuis janvier 2011) et le soutien des élus de la Mairie de Paris. Sur proposition de la Direction de l'hôpital, l'Agence régionale d'hospitalisation d'Ile-de-France (désormais Agence Régionale de Santé) l'inscrit dans les projets du Plan régional d'investissement en santé mentale 2005-2008.

Ce projet a coûté 2,7 millions d'euros soit un coût de construction inférieur de moitié au prix du mètre carré au centre de Paris pour un bâtiment équivalent !

### ***Un projet pensé pour et avec les patients***

Les patients du Centre de jour ont collaboré à l'élaboration des plans. Des visites ont été organisées durant les différentes étapes de la construction pour les futurs utilisateurs.

L'aménagement de ce bâtiment est le fruit d'une collaboration étroite entre les équipes soignantes, l'administration de l'hôpital, et les usagers.

***La création d'un tel bâtiment flottant sur la Seine fait date dans l'histoire de l'architecture fluviale. Ce projet innovant qui allie originalité, proximité avec les usagers, esthétisme, fonctionnalité, écologie et coût de réalisation avantageux, contribue déjà à l'évolution du regard du grand public sur la psychiatrie.***

**Contact Médias : Service communication des Hôpitaux de Saint-Maurice**  
Sandrine Barbier-Bodeau, Chargée de la communication  
12/14, rue du Val d'Osne - 94410 Saint-Maurice  
Tél. : 01 43 96 60 37 - s.bodeau@hopitaux-st-maurice.fr